

Développer une méthodologie de regroupement des données permettant d'établir un diagnostic territorial

FICHE
ACTION

11

Axe PST 3

Renforcer les connaissances et les systèmes de données et les rendre plus opérationnels

RÉFÉRENCE(S) AU(X) N° D'ACTION DU PST 3 : 3-13

DESRIPTIF DE L'ACTION DANS LE PST 3

- Réaliser un état des lieux des différents systèmes de croisement et d'exploitation de données développés au niveau régional ;
- Doter toutes les régions de ressources de diagnostic cartographique à usage partenarial et collaboratif, qui seront mises à la disposition des comités régionaux pour l'établissement par les acteurs d'un diagnostic partagé.

Eléments justifiant le choix de cette action en région

Cette action s'inscrit dans la continuité du précédent PRST sur l'axe connaissance en santé travail.

Points d'appui / leviers repérés

Travaux réalisés dans le cadre du précédent PRST, notamment les diagnostics en santé travail par zones d'emploi.

Partenariat effectif entre les fournisseurs de données (Carsat / MSA) et l'organisme en charge de leur exploitation (ORS).

Identification pilote(s) et partenaires

Pilotage : Direccte / ORS.

Partenaires : Carsat, MSA, SST, ARACT.

Objectifs donnés à l'action

Mettre en place un tableau de bord synthétique d'indicateurs de suivi de la santé au travail en Bretagne permettant d'obtenir, au-delà du fait d'objectiver la situation régionale :

- Une aide à la décision quant aux priorités en termes de mise en œuvre d'action de prévention (thématiques ; populationnelles ; territoriales).
- Une contribution à l'évaluation de l'impact de la politique régionale de prévention mise en œuvre dans le cadre du PRST.
- La possibilité de porter un regard sur les évolutions dans le temps.
- Une aide à la décision quant aux priorisations des études à mettre en œuvre.

Envisager la faisabilité de la mise en place d'un observatoire régional de la santé au travail en région Bretagne (à corrélérer aux prescriptions qui seront faites par le niveau national dans un délai inconnu à ce jour).

Méthodologie de conduite de l'action

Le PRST 1 ayant donné lieu à la production d'un tableau de bord de suivi en 2014, un corpus d'indicateurs allégés et actualisés régulièrement et mis à disposition des acteurs en région pourra être défini de façon à approcher par exemple les évolutions dans le temps de ces indicateurs.

Le contenu de ce tableau de bord (indicateurs à inclure et éventuelles priorisations), sera discuté à partir d'une proposition faite par l'ORS Bretagne en association entre l'ORS, les fournisseurs de données et un groupe de réflexion composé des personnes impliquées et utilisatrices, groupe composé à cet effet.

Le tableau de bord :

- Concernera prioritairement les données de sinistralité du régime général et de la MSA avec pour perspective d'intégrer à l'avenir les données issues des régimes des fonctions publiques (x3), du RSI et de l'ENIM. Une exploration prospective sera engagée au cours du futur PRST pour étudier la faisabilité d'intégration de ces différents régimes dans le tableau de bord régional. Les informations concernant les travailleurs temporaires y seront intégrées. *Voir également dans quelle mesure des items sur la santé au travail des apprentis pourraient être intégrés.*
- Priorisera le niveau géographique régional en comparaison au niveau national.
- Sera actualisé avec une périodicité soit annuelle, soit biannuelle selon la disponibilité et les discussions à engager avec les fournisseurs de données (régimes notamment).
- Aura pour objectif transversal, d'affiner les données sexuées, voire les données par catégories d'âges.
- Dès lors que cela sera possible (en attente de la mise à disposition des données issues de la Déclaration Annuelle des Données Sociales : DADS), standardisera les indicateurs pour faciliter et affiner les approches comparatives.

Voir si une mise en lien avec les autres indicateurs disponibles en santé publique par territoire pourrait être envisagée (dans le cadre des contrats locaux de santé ?).

Le format de diffusion de ce tableau de bord (papier, dématérialisé...), sera à définir.

Calendrier prévisionnel

Rédaction du cahier des charges du tableau de bord en concertation avec les pilotes et les partenaires de l'action : second semestre 2016.

Engagement de la phase de production des indicateurs : selon l'avancement du cahier des charges, dernier trimestre 2016-premier trimestre 2017.

Mise à disposition du tableau de bord : selon les décisions relatives au format de diffusion, courant 2017.

Modalités d'évaluation / indicateurs

Rédaction d'une proposition initiale par l'ORS.

Mise en place d'un comité de suivi partenarial.

Production du cahier des charges.

Mise à disposition du tableau de bord.

Liens / prolongements hors PRST

(exemple : PRS, PRSE, instance paritaire régionale IAA, etc.)

Contrats Locaux de Santé (?).